



1762  
**COLLÈGE DE  
MONTREAL**  
LE PREMIER COLLÈGE DE MONTREAL

## Offre d'emploi

Fier de ses racines datant de plus de 250 ans, le Collège de Montréal est le premier établissement d'enseignement secondaire à avoir vu le jour à Montréal. Situé au cœur de la ville, le Collège est une institution privée mixte qui accueille aujourd'hui plus de 1 500 élèves, de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire, dans ses infrastructures où se conjuguent modernité et richesse patrimoniale. Le Collège se distingue par son ouverture, ses innovations pédagogiques ainsi que par ses activités éducatives variées visant le développement de l'élève sur tous les plans. Le Collège offre plusieurs programmes particuliers : Citoyen du Monde, Concentration artistique (art dramatique, danse, musique arts visuels) Créatic, Concentration sport, Sport-études, le tout dans un environnement numérique. Le Collège désire combler le poste de :

### **Enseignant(e) de science et technologie**

Un (1) poste à temps plein - Un (1) poste à temps partiel  
Postes en remplacement

### **DESCRIPTION**

Le pourcentage de tâche et le niveau d'enseignement seront confirmés aux personnes sélectionnées pour une entrevue.

### **EXIGENCES**

- Candidat(e) diplômé(e) recherché(e)
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit.
- Excellente connaissance des technologies et suite office de base (les élèves du Collège évoluent dans un environnement technologique. Tous les élèves ont un ordinateur portable).

### **SALAIRE ET AVANTAGES**

Selon les échelles salariales du secteur public.

Un horaire de travail de 1260 heures par année pour un temps complet et ce, sans période de surveillance ou de suppléance obligatoire.

Près de 50 heures reconnues dans la tâche pour l'accompagnement que vous réalisez auprès de vos élèves et leurs parents.

Mais encore :

- Le respect de votre autonomie professionnelle;
- Un mode d'évaluation des élèves qui implique votre jugement professionnel;
- Nos multiples activités pour le personnel, BBQ, Souper champêtre, Souper reconnaissance, Soirée de Noël;
- Vous pouvez faire du télétravail en dehors de vos heures de présence en classe, et durant plusieurs de vos journées pédagogiques;
- Stationnement gratuit ou participation à un tirage mensuel pour les personnes se déplaçant en transport vert ou actif ;
- La gratuité des frais de scolarité au Collège pour vos enfants tant que vous serez à l'emploi du Collège;
- Notre support dans votre développement professionnel.

### **DATE D'ENTRÉE EN FONCTION**

19 août 2024

**Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par courriel avant le 31 mai à l'attention de :**

Monsieur Patrick Keegan  
Courriel : [rh@college-montreal.qc.ca](mailto:rh@college-montreal.qc.ca)

Seules les personnes invitées en entrevue recevront une réponse.